

**DEMANDE DE RACCORDEMENT  
AU RESEAU D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE**

*Demande à adresser au*

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE  
DE LA VALLEE DE LA DOLLER  
15, Rue de Thann  
68116 GUEWENHEIM  
Tél : 03 89 82 59 57 Fax : 03 89 82 52 45  
[syndicat@siaepdoller.fr](mailto:syndicat@siaepdoller.fr)**

Je soussigné .....

domicilié à .....

sollicite le branchement de mon immeuble situé à .....

.....

au réseau d'adduction d'eau potable du **SIAEP de la Vallée de la Doller**.

**Je m'engage à payer au SYNDICAT** (par l'intermédiaire de la Trésorerie de Masevaux) :

- 1) la **facture des frais de branchement** dans un délai d'un mois à partir de la réception de l'avis du Percepteur.
- 2) Le **Droit de Branchement** fixé à **350 € par délibération du Comité Directeur**, avant la mise en place du compteur d'eau,

Un devis estimatif des frais de raccordement me sera communiqué avant l'exécution des travaux.

Je certifie, que la conduite d'eau de mon branchement ne traverse aucune autre propriété, en dehors de celles dont les autorisations de passage, établies devant notaire, sont jointes à la présente demande de branchement.

**Les travaux de raccordement au réseau Syndical ainsi que les travaux de mise en place de la conduite jusqu'à l'ensemble de comptage, ne pourront en aucun cas être réalisés par une autre entreprise que celle conventionnée par le Syndicat.**

Fait à .....

Signature :

Le .....

**Pièces à joindre à la demande de branchement :**

1°) **Plans de masse et plan de situation** de l'immeuble à brancher. Sur ce dernier plan, vous indiquerez le tracé que vous souhaitez faire suivre à la conduite depuis le domaine public jusqu'à votre construction, ainsi que l'emplacement du compteur dans l'immeuble, sous réserve de son acceptation par le Syndicat. (Le devis tiendra compte de la pose au plus droit et au plus court).

2°) Le **n° de téléphone** auquel on peut vous joindre pendant nos heures de bureau :

.....

Adresse mail.....

3°) La période souhaitée pour effectuer le branchement :

.....

**Un délai de 4 semaines** est à prévoir pour l'exécution du branchement après retour de votre accord signé.  
(délai D.I.C.T.)